

# Écrire français

**Michel BAUMER**

446, Combe Caude  
34090 Montpellier  
France

**Qu'un vieux forestier, usé sous les tropiques, aille à contre-courant pour rappeler quelques principes de la bonne écriture de la langue française, voilà qui est osé ! C'est, cependant, ce que nous essaierons de faire dans les propos ci-après, qui nous vaudront, sans doute, bien des protestations ou pire, peut-être, de l'indifférence.**

## Les capitales et les signes de ponctuation

Appelé de temps à autre à émettre un avis sur des projets d'articles ou de thèses, souvent doctorales, ce qui nous frappe le plus est le mauvais emploi des capitales et des signes de ponctuation.

On ne doit jamais mettre de point à la fin d'un titre ou d'un sous-titre.

On ne doit pas mettre de majuscule aux noms de mois. L'habitude grandissante d'écrire avec une capitale l'initiale des noms de mois vient de l'influence de la langue anglaise sur le français ; c'est en somme un anglicisme.

Les noms de points cardinaux ne doivent être écrits avec une majuscule que lorsqu'ils sont employés sans déterminatif de lieu. Ainsi peut-on écrire le Nord, le Midi, l'Orient, etc. En revanche, s'ils désignent les points de l'horizon, il leur faut une minuscule. On écrira : « Il est parti vers le midi » pour dire d'un individu qu'il a pris la direction du sud, mais « D. est parti vers le Midi » s'il s'agit, pour cette personne, de se rendre sur la Côte d'azur. Si le nom du point cardinal est suivi d'un déterminatif, il s'écrit avec une minuscule ; ainsi l'Académie donne comme exemple : « B. a une propriété dans le Midi, dans le midi de la France. » Comme le rappelle GRÉVISSE (1964), lorsqu'un adjectif accompagne, pour le caractériser, un terme géographique, il prend une majuscule ; on doit écrire ainsi « l'océan Atlantique, le mont Blanc, la mer Méditerranée, etc. »

## Les abréviations

Les abréviations sont une autre source d'erreurs. On confond le plus souvent les acronymes (abréviations qui se lisent comme un mot, ainsi UNESCO) et les sigles (abréviations qui ne peuvent se lire comme un mot, ainsi C.T.F.T.). Ceux-ci doivent être écrits en majuscules avec un point après chaque lettre, alors que ceux-là s'écrivent en majuscules sans point entre les lettres. Le terme F.A.O. est ambigu car, s'il est un sigle en français, c'est un acronyme qui se dit d'une seule traite en italien. Même si l'Imprimerie nationale, suivant fâcheusement en cela des usages américains, ne distingue pas sigles et acronymes, il est correct de les écrire comme il convient. Certains utilisent des graphies qu'il vaut mieux éviter, comme d'employer une initiale capitale pour les acronymes et le reste du mot en bas de casse. Quand, dans un texte, on utilise une abréviation pour la première fois, il est correct d'écrire les mots de l'abréviation en entier, suivis du sigle ou de l'acronyme entre parenthèses. Ceci permet de ne pas répéter la signification de l'abréviation dans le reste du texte. Toutefois, quand l'abréviation est supposée universellement connue – comme UNESCO –, on peut se dispenser d'écrire en entier les mots qu'on a abrégés. Cependant, des confusions peuvent exister si deux abréviations sont identiques ; ainsi, lorsque le Programme des Nations unies pour l'environnement (qu'on abrège d'habitude en UNEP, suivant la langue anglaise, plutôt que d'utiliser le français PNUE qui évoque un pneu crevé) travaille en liaison avec l'Union nationale (française) des éleveurs de porcs (UNEP), il peut y avoir confusion, et il faut alors éviter les abréviations. Enfin, les abréviations ne prennent pas le « s » du pluriel ; on ne doit pas écrire « des kms » pour « des km » qui indique des kilomètres ; l'abréviation « km/s » désigne d'ailleurs des kilomètres par seconde.

Parmi les abréviations erronées les plus fréquentes, malheureusement en voie d'être consacrées par l'usage, on trouve :

- M. pour Monsieur qui devrait être Mr pour éviter les confusions avec des prénoms commençant par M comme Michel, Maurice, Marcel, etc.

- pp pour *pro parte*, qui devrait être p. p. (avec un espace entre le premier point et le second).

## Les binômes en latin

Les binômes en latin utilisés pour donner un nom aux plantes nous amènent à quelques remarques. En latin, le nom d'une plante est formé du nom de genre, qui s'écrit avec une majuscule initiale, et du nom d'espèce. Ce dernier peut systématiquement commencer par une minuscule, comme l'a autorisé le VII<sup>e</sup> Congrès international de botanique tenu à Stockholm en 1950. C'est une erreur regrettable de suivre cette facilité. Nous pensons qu'il faut s'opposer à la nomenclature unifiée que proposent officiellement certains taxinomistes en vue d'obtenir une nomenclature avec des règles communes entre spécialistes du règne animal et spécialistes du règne végétal : les affaiblissements de sa valeur scientifique qu'a subis le langage botanique pour avoir essayé d'adopter certaines règles suivies par les zoologues, comme celle de décapitalisation, ont montré combien cela pouvait être important. Aussi, en ce qui concerne les noms latins des plantes, considérons-nous avec EMBERGER (1960) que les normes de décapitalisation sont une forme de régression du langage scientifique que constitue la nomenclature ; nous estimions il y a déjà un quart de siècle (1975) que « comme tous les langages, le langage scientifique est une convention ; il est formé de signes porteurs de signification, et il est d'autant plus riche et plus instructif que ces significations sont nombreuses et précises ». Au surplus, c'est souvent par paresse inavouée et sans autre justification que la plupart des auteurs préfèrent l'emploi systématique des minuscules pour les noms d'espèces.

Il est préférable de commencer par une capitale les termes désignant l'espèce :

- lorsqu'il s'agit du génitif d'un nom d'homme : *Paulownia Kawakamii* Ito ;
- lorsqu'il s'agit d'un nom de pays, de ville ou de lieu : *Senna Siamea* (Lam.) Irwin et Barneby ;
- lorsqu'il s'agit d'un mot ayant servi de nom de genre : *Juniperus Oxycedrus* L. ;
- lorsqu'il s'agit d'un mot qui est le nom indigène de la plante, latinisé (*Carica Papaya* L.) ou non latinisé (*Cajanus Cajan* (L.) Harms.

En ce qui concerne les noms d'hommes ou de pays, les adjectifs ne prennent pas la majuscule, sauf lorsque, par inattention, l'auteur en a employé une. On écrit, ainsi, *Acacia sieberiana* DC. (et non *A. sieberiana*), et *Khaya senegalensis* (Desr.) A. Juss., mais *Vitex Doniana* avec un « D » majuscule, parce que Mr Sweet l'écrit ainsi dans sa diagnose.

Lorsqu'on cite de façon rapprochée plusieurs espèces d'un même genre, on abrège le nom du genre à partir de la seconde citation en n'écrivant que son initiale. Toutefois, si plusieurs genres se trouvent sur la même longueur de texte – disons une page – et commencent par la même initiale, il faut répéter le nom du genre en entier autant de fois que nécessaire pour une compréhension sans équivoque.

Tous les binômes doivent être accompagnés – au moins la première fois où ils sont mentionnés dans un texte – par le nom du ou des auteurs du binôme. Ceci permet d'utiles précisions. On peut ainsi rapprocher deux spécimens d'une même espèce qui ont reçu des noms différents, par exemple *Flacourtia indica* Willd. et *F. flavescens* Wild. ; la date de baptême sert aussi à l'identification correcte : le même auteur a donné ces deux noms, mais celui-ci avant celui-là, qui fait donc prime parce que le plus récent. L'évolution des connaissances taxinomiques change aussi les noms ; ainsi, ce que certains auteurs britanniques ont longtemps appelé *Acacia raddiana* Savi était appelé par les francophones *A. tortilis* L., jusqu'à ce qu'Auguste CHEVALIER précise, *tortilis* var. *pubescens*. Cette espèce est désormais *Acacia tortilis* subsp. *tortilis* Brenan.

Lorsque, dans un texte, se trouvent de nombreux binômes latins, il est bon d'indiquer à quel système de référence on se rapporte en soulignant s'il y a lieu les exceptions qu'on a pu lui apporter. D'une façon générale, nous utilisons l'*Index kewensis* pour la nomenclature. Avec, cependant, trois exceptions.

- On trouvera dans nos écrits *Albizia* écrit avec deux « z », bien que dans la diagnose originale, faite, en 1772, par Antonio Durazzini (*Magazz. Tosc.*, 3 (4), vol. 12), qui se rapporte à *Albizia* (avec un seul « z ») *Julibrissin*, le genre soit écrit avec un seul « z », soit par inadvertance de l'auteur, soit qu'il ait voulu le faire exprès. Le genre est dédié à Monsieur le chevalier Filippo degl'Albizzi, comme aimait à le rappeler feu Guy Roberty le botaniste genevois de l'ORSTOM (comme on disait, jadis, pour I.R.D.) qui lui était apparenté. Mais la famille degl'Albizzi est florentine et on écrit son nom à Florence avec un seul « z », tandis qu'on en utilise deux dans tout le reste de l'Italie, comme nous l'a confirmé le Professeur Morandini. C'est d'ailleurs avec deux « z » qu'écrivait l'*Index kewensis* jusqu'à son Supplément XII (1951-1955), comme Didier Normand, qui fût notre maître, a bien voulu nous le rappeler.

- Nous avons adopté et recommandons les orthographes *Anona*, Anonacée, anone, avec deux « n » seulement dans chacun de ces mots et non trois (*Annona*, Annonacée, annone) pour désigner ce qui se rapporte à la famille des pommiers cannelle, des atiers, des corossoliers et des cachimantiers, aux fins de distinguer notamment les anones (en latin *Anona*), fruits et leur famille, de l'annone (avec trois « n »), terme dérivé de l'antiquité romaine qui désigne :

- la récolte de l'année, surtout en céréales ;
- le ravitaillement du peuple, en blé notamment ;
- l'impôt en nature pour assurer ce ravitaillement.

L'édition de 1962 du Littré donne, d'ailleurs, l'orthographe anone pour le fruit du pommier cannelle, comme le dictionnaire Robert, de 1986. Cette orthographe avait été adoptée par d'excellents auteurs de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme Louis GUIGNARD (1903) ou Emile PERROT (1943) ou encore Marcel MASCRÉ (1947). On remarquera en passant que le verbe ânonner, qui veut dire « lire ou réciter d'une manière pénible et hésitante », et ses dérivés prennent trois « n » et, surtout, un accent circonflexe sur le « a » initial.

- De la nouvelle classification des acacias proposée par PEDLEY, en 1986, nous avons conservé le genre *Racosperma* qui regroupe tous les acacias à phyllode, australiens ou néo-zélandais.

## Les mots composés de racines latines

Les mots composés de deux racines latines causent quelquefois problème. Pour désigner la production d'êtres vivants en milieu aquatique, on doit parler d'aquiculture et non d'aquaculture, comme le font cependant la plupart des journalistes et beaucoup de scientifiques. Il est correct en effet d'appliquer la règle selon laquelle, dans un mot à deux racines latines, le premier doit se terminer en « i » comme un génitif du modèle *dominus, domini*, même si la pratique – fautive – est en désaccord avec la règle et utilise le plus souvent la forme en « o ». Il est correct de parler d'aquiculture, comme on dit sylviculture et non sylvaculture ou sylvaeculture. Le problème est d'autant plus important que le concept recouvre deux significations bien différentes :

- la mise en valeur d'un volume d'eau par une culture appropriée, comme celle du poisson (pisciculture), de moules (mytiliculture), d'huîtres (ostréiculture), de crevettes (serraticulture), d'algues (algiculture), etc. ;
- l'équivalent de « culture sans sol », de « culture hydroponique ».

Il est proposé de limiter l'usage d'aquiculture à la première de ces significations, et de réserver aquaculture pour le second sens. La proposition est sans doute tardive, mais elle serait en conformité avec les bonnes règles de la grammaire française et il n'est peut-être pas trop tard pour agir.

Pareillement, pour les mêmes raisons, nous utilisons le terme « agriforesterie » et non « agroforesterie ». Nous écrivons de la même manière agrisylvipastoralisme, agrisylviculture, etc.

**Les normes** qui régissent la langue française sont confuses et de plus en plus lointaines. Sans vouloir nous opposer à l'évolution de la langue, qui se poursuit constamment, nous pensons qu'il est bon, chaque fois que possible, de respecter des règles simples permettant non plus seulement de parler français, mais de parler le français. Ce qui est une façon de conserver le patrimoine culturel.

## Bibliographie

BAUMER M., 1975. Noms vernaculaires soudanais utiles à l'écologiste. Paris, France, C.N.R.S., Travaux de l'équipe de recherche associée n° 240, 127 p.

EMBERGER L., 1960. Les végétaux vasculaires. *In* : Chadefaud et Emberger, Traité de botanique (systématique), tome 2, 1 539 p. en deux fascicules.

GUIGNARD L., 1903. Le jardin botanique de l'École supérieure de pharmacie de Paris. Paris, France, A. Maloine, 177 p. et un plan du jardin.

MASCRÉ M., 1947. Cours de matière médicale professé à la Faculté de pharmacie de Paris. Deux gros volumes ronéotypés.

PEDLEY L., 1986. Australian acacias : taxonomy and phyto-geography. *In* : Australian acacias in developing countries. ACIAR Proceedings, 16 : 11-16.

PERROT E., 1943-1944. Matières premières usuelles du règne végétal : thérapeutique, hygiène, industrie. Paris, France, Masson (éd.), 2 344 p. en deux volumes.